

# Compte rendu de la séance du 22 avril 2021

Département de la  
Charente

République Française  
SAINT GERMAIN DE MONTBRON

## COMPTE RENDU

---

### Nombre de membres en

exercice: 11

Présents : 9

Pouvoir : 1

Votants: 10

### Séance du 22 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un le vingt-deux avril l'assemblée régulièrement convoquée le 15 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Danielle COMBEAU.

Sont présents : Danielle COMBEAU, Françoise ARSICAUD, Isabelle CARTIER  
Justine GADON, Jean-Philippe GUICHARD, Stéphanie MAGUIN, Jérôme MARQUES  
LOURENÇO, Jean-Elian NADAUD, Stéphane VANACKERE,

Représentés : Laurent LOCUSSOL par Jérôme MARQUES LOURENÇO

Excusés :

Absent : Patrick DEVERS

Secrétaire de séance : Justine GADON

---

## **Approbation du compte rendu du 09 avril 2021**

Approuvé à l'unanimité

### **Délibération proposition prêt Crédit Mutuel**

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à examiner la proposition faite par le CMSO pour le prêt destiné à financer les travaux de mise aux normes et d'accessibilité de la salle des fêtes dont le coût HT s'élève à 437 456.94€.

Durée du prêt 20 ans au taux de 0.95 %. Montant de l'échéance annuelle 12 130.08€.

Coût du crédit 22 601.60€.

Le conseil doit autoriser Mme Le Maire à réaliser cet emprunt et à signer le contrat sur les bases ci-dessus et aux conditions générales des contrats du prêteur.

Après avoir délibéré le conseil municipal autorise Mme Le Maire à réaliser cet emprunt et à signer le contrat aux conditions générales des contrats du prêteur.

### **DM**

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles 002 de l'exercice 2021 sont insuffisants et qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes à savoir :

61551 Entretien matériel roulant -599.90

002 Résultat de fonctionnement reporté -599.90

Il est demandé au Conseil d'approuver cette décision modificative et de voter en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents cette décision modificative et vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes.

### **Questions diverses**

Le conseil évoque la possibilité de pouvoir renégocier le prêt auprès de la banque lorsque la charge financière liée à l'assainissement sera transférée à la CDC.

Travaux abri JMR : Mme Le Maire rencontre les responsables de la SCOP afin de discuter de ces travaux.

**Fin de séance 19 h 50.**